

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 Bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

Le Nord-Eclair

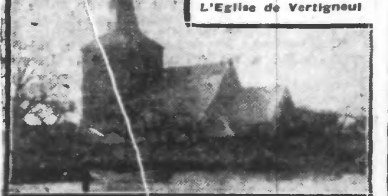
BUREAU: ROUBAIX 7402-8-51 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 7402-8-52 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur: Eug. GUILLAUME

La plus forte vente de la région

UNE CURIEUSE COUTUME Le Pèlerinage à Notre-Dame de Vertigneul

VERTIGNEUL est un petit hameau dépendant de la commune de Romeries dans le canton de Solesmes. Quoique n'étant composé que d'une dizaine de maisons, Vertigneul possède une église, une bien modeste église de village, lieu d'un pèlerinage qui a de la vogue à 50 kilomètres à la ronde.



On y vient recevoir les Évangiles en l'honneur d'une guérison réputée dans le monde entier, à ce qu'affirment les autochtones, et qui est Notre-Dame de Vertigneul.

Pour guérir les petits enfants qui crient

Notre-Dame de Vertigneul porte toute sa sollicitude sur les enfants difficiles, insupportables, en faisant descendre en eux le baume tranquille qui doit les empêcher de pleurer et leur ôter la manie des cris. Il est domage que son intervention s'arrête à l'enfance, car on sait que les pleurs et les cris ne sont pas le monopole exclusif des petits des hommes. Mais reconnaissons que sa tâche est suffisamment ardue comme cela et sachons-en lui en gré.

Ce pèlerinage a lieu une fois l'an, le Lundi de Pâques. Ce jour-là une bonne dizaine de milliers de personnes utilisant tous les moyens de locomotion possibles, depuis le train onze jusqu'à la somptueuse limousine, se dirigent sur l'église de Vertigneul. Beaucoup de voitures d'enfants, cela va de soi. Beaucoup aussi de couples d' amoureux pour qui se sont ouvertes, narquoises, les premières fleurs jaunes de pissenlits.

La seule rue de Vertigneul est remplie de baraques et d'éventaires où des Espagnols de Carcassonne vendent de la Valence toute verte, d'autres marchands des sucreries poudrées et des frites. Des « sidis » musulmans offrent à la toute des bijoux disparates en l'honneur de « la bonne Madame ». En somme c'est l'animation d'un grand jour de ducasse.

Aucun pèlerin ne manque de pénétrer dans l'église où le prêtre officiant dit une messe interminable. Messe basse, ainsi qu'il convient, afin que Notre-Dame de Vertigneul puisse entendre les cris et les pleurs des petits enfants présents, les guérir de ce dont ils se plaignent, ou leur donner ce qu'ils voudraient avoir.

"Vivat Bacchus!" La cérémonie religieuse est surtout prise par les femmes. Les messieurs, eux, s'en vont à l'unique cabaret de l'endroit faire connaissance avec des canons qui ne sont pas de l'église, recevoir, pour tout dire, les Évangiles selon saint Bacchus. Sur le coup de midi tout le monde se retrouve le derrière sur l'herbe des courts environnants, et des fêtes en sautois s'organisent. Fête champêtre à la Watteau qui ne manque point de charme quand le temps est au beau fixe.

Quant tombe le crépuscule, que les accordeons et les pistons de fortune se sont tus, et qu'on s'en retourne chez soi, d'autres cris que ceux des enfants se font entendre dans des sentiers remplis d'ivresse. C'est un papa qui chante la gloire de Notre-Dame de Vertigneul tandis que la maman pousse la voiture et couvre des yeux sa progéniture endormie, sans gêner.

Pour marier les jeunes gens dans l'année Une curieuse coutume est liée à ce pèlerinage. Aux abords de l'église il existe deux buissons dans un désuet, au choix, les célibataires des deux sexes jettent un caillou. Ils ne sont guère venus que pour cela, d'ailleurs. Si le caillou reste dans les branches leurs, si le caillou tombe dans le courant, c'est signe de mariage dans le courant de l'année. Mais s'il tombe à terre, adieu l'espoir d'un doux hymen proche! Dans ce cas les jeunes gens pressés de convoler en justes noces ont toujours la ressource de se faire inscrire à la foire au mariage d'Écaussinnes.

Mais le mico, évidemment, est encore de réussir à accrocher le caillou. Il ne reste plus ensuite à nos demoiselles qu'à décrocher le fiancé de leurs rêves. C'est la grâce que nous leur souhaitons de tout cœur tout en formulant le vœu qu'étant enfin mariées sous l'égide de Notre-Dame de Vertigneul elles ne soient point malheureuses comme les pierres.

Léon GILLOT.

Un million pour 135 policiers de la Sécurité générale

Un chèque d'un million de francs est parvenu à M. Delance, contrôleur général de la Sécurité, et ce chèque est une prime offerte par l'Agence propriétaire du coller de six millions disparus entre Paris et Londres, aux hautes magistratures qui ont retrouvé le voleur. C'est la plus forte prime jamais touchée par une police française. Le montant total était de douze cent cinquante mille francs. Le reste a été versé à Scotland Yard, qui a mené une partie de l'enquête en Angleterre.

Du ring à l'écran



Voilà Jack Dempsey, ancien champion du monde de boxe, et sa femme Estelle Taylor signant un contrat pour un film: «Le Grand Combat», dans lequel ils doivent paraître sous les deux.

Un incendie tragique près de Valenciennes

Un garçonnet et une fillette âgés respectivement de 4 et 3 ans ont péri dans les flammes à Maing

La commune de Maing, située à quelques kilomètres de Valenciennes, a été mise en émoi l'autre soir par un incendie qui coûta la vie à deux enfants. Voici les faits: Le long d'un chemin débouchant sur la route de Maing à Famars, se trouve une ferme appartenant à M. Alexis Souplet. Cette ferme est divisée en deux parts, l'une appartenant à M. Marcel Collet, l'autre à M. Charles Maillot, brasseur et cultivateur à Aulnoye. La famille Plouchart en occupe le logis; elle est chargée de la surveillance des travaux.

Mardi, vers sept heures du soir, un incendie se déclara dans la grange, un bâtiment de 30 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur et qui était divisé en deux parties par un mur. Le feu avait pris naissance dans la partie occupée par M. Charles Maillot.

Les secours

Les pompiers furent immédiatement alertés et le lieutenant Cléophas Guilleux, aidé de quelques sapeurs, ne tarda pas à arriver sur les lieux avec une pompe traînée à bras; peu de temps après, le capitaine Dupuis et l'évadant Bouchart arrivèrent à leur tour, et les pompiers cherchèrent préserver les bâtiments adjacents. Bientôt un triste spectacle devait s'offrir à la vue des sauveteurs.

En effet, sur les cinq enfants dont est composée la famille Plouchart, et qui sont âgés respectivement de 7, 5, 4, 3 ans et 8 mois, il en manquait deux; Marcel, âgé de 4 ans, et André, âgé de 3 ans.

En fouillant une porte donnant sur un pré, le lieutenant Guilleux les découvrit dans un coin, affreusement carbonisés.

Comment ces deux enfants étaient-ils arrivés là? Ils étaient entrés dans la grange par un porcelain donnant sur la cour; à leur entrée le feu était sans doute déjà couvert et l'arrivée de l'air l'avait activé.

Les enfants, effrayés par les flammes, allèrent se blottir dans un coin, où ils périrent asphyxiés. Du bâtiment incendié, il ne reste plus que les murs. Tout ce qui contenait, 15.000 kilos de paille, deux chariots, divers instruments aratoires, a été détruit; dans la partie appartenant à M. Collet, il ne se trouvait que 3.000 kilos de foin.

Mardi soir, la gendarmerie de Thiant commença son enquête.

Le Parquet de Valenciennes sur les lieux

Mercredi après-midi, le Parquet de Valenciennes, représenté par M. Verdon, substitut du Procureur de la République, M. Dejean de la Batie, juge d'instruction, et M. Gaihoit, commissaire-greffier s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage et prendre connaissance des premiers éléments de l'enquête.

Ajoutons que ce pénible accident a provoqué une vive émotion dans la commune et que Mme Plouchart est, à nouveau, sur le point d'être mère.

Quant aux cauders du sinistre, elles sont innombrables et la gendarmerie poursuit activement son enquête.

Le feu a détruit une maison à Haulchin

M. Emmanuel Bulté, cultivateur à Haulchin, avait construit au chemin du balage, sur un terrain qui ne lui appartenait pas, une maison semi-provisoire.

Après une longue procédure, Bulté fut condamné à vidier les lieux.

Mardi, il effectuait donc son démantèlement et dans la soirée, vers 8 heures, alors que tout le mobilier était enlevé, un incendie éclata et en peu de temps toute la maison était consumée.

La gendarmerie de Denain s'est rendue sur les lieux et en raison des circonstances bizarres de cet incendie, prévint le Parquet de Valenciennes. En contrepartie, la France Belgique, pour les exportations en dehors de la classe de la nation la plus favorisée, de réductions sur les articles essentiels. La convention comporte, en outre, des clauses générales qui fondent le statut économique des relations entre les deux pays.

Un drame passionnel dans le monde sportif de Boulogne-sur-mer

Un footballeur connu, a revolverisé un ancien coureur cycliste et automobiliste qu'il considérait comme l'amant de sa femme. Cette scène sanglante en a fait découvrir une autre qui était restée mystérieuse depuis plusieurs jours dans la même ville.

(De notre correspondant particulier)

Boulogne tient actuellement son rang dans les affaires à sensation; elles surviennent périodiquement à temps, semble-t-il, pour dégrader la chronique régionale.

Hier encore, un meurtre rapide, dont les acteurs sont des personnages très connus dans le monde sportif, s'est déroulé.

Un mari trompé, Pierre Mony, 32 ans, exaspéré des relations coupables de son épouse, a bleslé grièvement, sinon mortellement, celui qui soupçonnait comme l'amant de cette dernière, l'ex-coureur cycliste et automobiliste bien connu Jean Delpierre, 36 ans, puis, après s'être rendu à Calais embrassé sa fille et l'épouse infidèle qui l'avait quitté il y a une huitaine de jours, il est rentré à Boulogne se constituer prisonnier.

Un ménage déuni

Né en mars 1896, M. Pierre Mony était très connu dans le monde sportif; particulièrement dans les sphères du Football-Association, où il joua un rôle de premier plan, ayant été international à plusieurs reprises. Il se maria il y a quelques années avec Mlle Pauline Planchet, dont il eut une fillette. Le ménage n'était pas des plus unis, puisqu'il y a une huitaine de jours, la femme partit à Calais habiter chez ses parents, rue du Vauxhall, emmenant avec elle sa fillette.

Depuis longtemps Pierre Mony connaissait l'infidélité de son épouse, mais il semblait avoir pris la chose du bon côté. C'est ainsi qu'il était intime avec Jean Delpierre, 36 ans, transitaire, rue Ferdinand Fargeon, autre sportif, très connu dans le monde cycliste et automobile régional par ses participations à diverses épreuves importantes.

L'amant intime

Mony qui avait repris, il y a environ deux ans l'hôtel du Phénix, rue Victor-Hugo, à Boulogne, invitait souvent Delpierre à manger et à maîtres reprises aussi, le laissait seul avec son épouse. Sans doute, le fait que Delpierre était intéressé, dit-on, dans les affaires de l'hôtel, motivait-il cette intimité? Cependant, le drame rapide et imprévu qui se déroula hier mercredi, jette une note incompréhensible dans l'acte accompli par Mony.

L'hôtel que tient ce dernier, est situé au 59, rue Victor-Hugo, à l'angle de la rue du Cléry et fait face à la rue Coqueulin. Dans cet artère assez fréquentée se trouvent de nombreux bars. Or donc, mardi vers mi-

Une triple naissance aggrave la misère d'une famille nombreuse de Verlinghem

On a souvent vanté les qualités prolifiques de la race du Nord et plus d'une fois déjà on cite dans notre région des triples naissances. Le fait vient encore une fois de se produire dans la banlieue de Lille.

Une femme a mis au monde trois enfants viables et bien constitués. Le fait n'est pas tellement extraordinaire, mais où, l'histoire se corse bien régulièr. M. Valenduc est rétamneur et s'occupe de réparations de bicyclettes. Son métier ne lui rapporte pas de quoi subvenir à l'entretien d'une famille déjà importante. En effet, il a sept enfants, nés depuis la guerre: Jeanne, 10 ans; Alphonse, 8 ans; Etienne, 6 ans; Josette, 5 ans; Gaston, 2 ans et demi; et enfin Roland, un petit gars au bels boucles blondes qui n'a



En haut: M. VALENDUC ET SES TROIS DERNIERS NÉS En bas: M. VALENDUC ET CINQ DE SES NEUF ENFANTS.

C'est que ces trois nouveaux venus s'ajoutent à six jeunes frères et sœurs dans une famille où l'on n'est pas bien riche.

Au hameau du Corbeau, à Verlinghem, Mme Valenduc a donné le jour, mardi matin, à trois enfants: deux filles et un garçon. Jeanne, Marcelle et Jacques. Les trois bébés, à leur naissance pesaient ensemble douze livres. Le père de ces enfants, M. Valenduc, qui est âgé de 35 ans, est un gazé de guerre, pensionné à 60 pour 100. On conçoit facilement que son état de santé ne lui permette pas de se livrer à un travail

Un nouveau record

(W. W. Ph.)



Un coiffeur de l'Illinois, George Weber établit un nouveau record, ayant fait deux bandes, à 1 minute 18 secondes, un homme... dans lui couper le nez. On le voit tel accomplissant cette performance.

Pelletier d'Oisy a brisé son avion en atterrissant

Ses compagnons Gonin et Carol ont été blessés

En atterrissant sur le champ de courses d'Akyab, l'avion de Pelletier Dolsy a subi de sérieux dégâts. Pelletier Dolsy est indemne, mais ses deux compagnons, Gonin et Carol, ont été blessés.

Cinq occupants d'un avion, tués

On télégraphie de Tunis: Un avion de la base maritime de Karouba, près de Bizerte, s'est écrasé sur le sol, mercredi matin à onze heures, à huit kilomètres d'Arriana, soit à quatorze kilomètres de Tunis.

Le dirigeable "Italia" au Pôle Nord

Le général Nobile qui commande l'expédition transportée par le dirigeable "Italia" a lancé mardi à 22 h. 30, le radio suivant: «J'ai décidé de me diriger vers le Nord et de pénétrer plus profondément dans la région Nord et 28°30 de longitude Est, nous nous sommes dirigés sur l'île Alfred Harnsawudh. A 22 h. 30, nous nous sommes trouvés en vue de la terre François-Joseph, dans le voisinage de l'île Alfred-Harnsawudh. Nous avons un vent contraire modéré. La visibilité s'est beaucoup améliorée. Nous attendons la reprise de la circulation du chemin de fer dans la direction du nord».

Inquiétudes sur le sort des étrangers en Chine

L'amiral en chef américain Bristol va partir pour Tien-Tsin. On mande Tokio au «Daily Mail» qu'en raison de la situation, dans la Chine du Nord où les Soudais venant de Tsinan-Fou, la capitale du Chantou, qui a été pillée, avancent vers Tien-Tsin et Pékin, l'amiral Bristol, commandant en chef de la flotte américaine dans les eaux asiatiques et qui est au Japon en visite officielle, partirait à bord d'un destroyer américain pour Tien-Tsin. Il y a tout lieu de croire que l'amiral Bristol considère la situation en Chine comme étant des plus sérieuses.

D'autre part, on mande de Pékin au «Times» que la concession étrangère à Tien-Tsin est entourée de fil de fer barbelé et de tranchées. Cependant, 3000 Japonais se trouvent dans la ville chinoise, ou plusieurs milliers de soldats chinois sont cantonnés, en violation du protocole de 1901. Les Japonais devraient faire partir les troupes chinoises, mais on craint qu'une action dans ce sens n'entraîne une répétition des incidents de Tsinan-Fou.

Une fillette est morte après avoir avalé une épingle au Cateau

La petite Michelle, âgée de quatorze mois, fille des époux Georges Busignies, négociants en couleur et droguerie, 17, rue du Collège, au Cateau, jouait, en compagnie de son frère, avec un petit mûlin à vent fait en papier. Soudain, la fillette avala l'épingle qui fixait le jouet. Elle fut transportée immédiatement à Valenciennes, à la clinique du docteur Vaudou, pour y être radiographiée. Le praticien, jugeant son état grave, l'opéra mardi, mais la fillette expira, mercredi à midi.

100.000 Soudais autorisés à traverser Tsi-Nan-Fou

De Tokio: Le chef d'état-major général a démis des instructions au général Fukuda pour qu'il autorise les Soudais à traverser Tsi-Nan-Fou, à la condition qu'ils acceptent les demandes japonaises relatives aux récents incidents. Cent mille Soudais seraient immobilisés à Tsi-Nan-Fou en attendant la reprise de la circulation du chemin de fer dans la direction du nord.

Le temps d'aujourd'hui

Temps médiocre nuageux avec éclaircies et averses et grains pouvant être accompagnés d'orages; vent de Nord-Ouest à Nord 6 à 8. Température en bas de 20 environ sur la nuit précédente.

LE SCANDALE DE BAILLEUL

Le maire-eseroc devant le juge d'instruction

Interrogé hier Dumez a confirmé ses aveux en s'efforçant d'excuser ses détournements

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL) Pour la première fois depuis son incarcération, Natis Dumez, le maire-eseroc de Bailleul, est comparu hier à Dunkerque devant le juge d'instruction.

Après un échec commercial, que Dumez s'était efforcé de masquer par la poursuite de ses détournements, le maire de Bailleul, qui ne s'est pas fait rater devant le juge d'instruction, apparaissait onctueux et très effrayé par la douleur, il sursautait de sa place, et disait: «C'est très dur, très dur, en homme d'affaires, j'ai eu beaucoup de mal à payer, tout en s'efforçant de masquer ses écarts plaustibles à ses détournements. Le maire de Bailleul est fort fier pour courber la tête sous le poids du remors!»

Sur la sellette L'interrogatoire était prévu pour 14 h. 30. A 13 h. 45, un taxi s'arrêta devant la porte sévère de la prison, rue des Vieux-Remparts.

Passant inaperçu, la voiture traversa la ville se rendant au Palais de Justice où les défenseurs du maire-eseroc, M. Dubuisson père et fils, et Diligent, attendaient leur client de marque.

Après une demi-heure d'attente, dans la salle des prévenus, l'inculpé était introduit dans le cabinet du juge d'instruction. L'interrogatoire commençait.

Des excuses qui n'en sont pas!

Comme il fallait s'y attendre, Dumez ne fut pas prodigue de détails. Avec assurance, sans paraître le moins du monde ému, il répondit cependant aux questions qui lui étaient posées. Renouvelant ses aveux, il reconnut avoir détourné 1 million 300.000 francs aux dépens des Eglises dévastées du Diocèse de Lille.

En ce qui concerne la Coopération de reconstruction de Bailleul, il dit ne pouvoir préciser exactement le montant des détournements, mais qu'il se souvient très exactement qu'il avait prélevé sur la caisse de la paroisse d'Ypres, pour le fonds de reconstruction de la paroisse d'Ypres, une somme de 25.000 francs. Puis ce fut l'engrenage.

Je jouais de déveine... La spéculation ne réussissant pas, je me suis mis à spéculer sur la hausse et baisse des valeurs. Et le maire de Bailleul déclare avoir versé en prêt et en actions à son usine de Saint-Omer, environ 1.800.000 francs et 1.900.000 fr. à l'Emballerie Lompre.

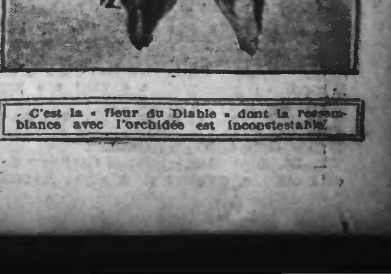
Le contrôle de ces déclarations ne sera pas difficile. Il suffira d'examiner la comptabilité des entreprises intéressées. Ce sera chose faite sous peu.

Pourquoi Dumez a joué Au cours de l'interrogatoire qui se poursuivait, Dumez a défendu énergiquement de s'être laissé entrainer dans la voie de l'abus de confiance pour satisfaire sa passion de joueur.

«J'ai commencé à jouer, dit-il, qu'en 1927. Et si je me suis laissé entraîner dans cette voie funeste, c'est que je ne savais plus à quel saint me vouer. Je voulais aller à la pêche, dans le but de rembourser les prélèvements que j'avais faits. En jouant je travaillais pour les autres. Je ne cherchais pas d'argent pour moi.»

Poursuivi pour abus de confiance... en attendant! Jusqu'à présent Dumez n'est poursuivi que sous l'inculpation d'abus de confiance. Si les choses restaient en l'état, il ne serait justiciable que de la correctionnelle, et s'encourrait, au maximum, une peine de trois ans de prison.

Un insecte-fleur



C'est la «Fleur du Diable», dont la ressemblance avec le diable est incontestable.